

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 11 DÉCEMBRE 2019

REGARDS CROISÉS FRANCE-MAROC:

LE RÔLE DES CAISSES DES DÉPÔTS FRANÇAISE ET MAROCAINE DANS LA GESTION DES RETRAITES PUBLIQUES

Dans un contexte de réformes à venir des systèmes de retraite marocain et français, la Caisse des Dépôts et la Caisse de Dépôt et de Gestion ont organisé le 10 décembre 2019, un événement qui a réuni des collaborateurs des deux institutions et des experts des systèmes de retraite des deux pays qui a pour objet de :

- Mettre en avant les savoir-faire et expertise des deux institutions en matière de gestion de retraites publiques, ainsi que leurs offres et services innovants à destination de leurs clientèles respectives,
- Aborder, à travers des regards croisés, les enjeux des réformes des retraites en France et au Maroc,
- Et évoquer le rôle que pourraient jouer les deux institutions dans le cadre des évolutions législatives et réglementaires à venir.

La Caisse des Dépôts et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), partenaires historiques et stratégiques, exercent des missions publiques, respectivement en France et au Maroc, confiées par l'Etat, en apportant, en tant que tiers de confiance, leur capacité à s'engager sur le long terme, leur stabilité institutionnelle, leur sécurité financière et leur neutralité. C'est dans ce cadre que les deux institutions exercent historiquement le métier de gestionnaire de régimes de retraites publics, en contrepartie d'une gestion performante, en fournissant le meilleur service au meilleur coût.

Les deux institutions ont ainsi développé une expertise, des savoir-faire et un professionnalisme reconnus et recherchés dans leurs pays respectifs et sont pleinement engagées auprès de leurs pouvoirs publics. Elles contribuent à répondre aux enjeux des réformes des retraites à venir en France et au Maroc, en y apportant des solutions et des services innovants, une connaissance fine des clients et une maîtrise de l'ensemble des processus de gestion. Les deux projets de réformes des retraites présentent certaines similitudes, et des spécificités sur le contenu, la nature et la portée des évolutions qui seront apportés aux systèmes des retraites marocains et français.

À cette occasion, Michel YAHIEL, Directeur des Retraites et de la Solidarité de la Caisse des Dépôts et Mohamed Ali BENSOUDA, Directeur de CDG Prévoyance de la Caisse de Dépôt et de Gestion ont signé une convention de coopération qui renforce les liens entre les deux caisses. Elle repose sur un partage d'expérience et des échanges de bonnes pratiques pour une durée de trois ans et ce, dans plusieurs domaines.

À PROPOS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION DU MAROC ET DE CDG PRÉVOYANCE

Créée en 1959 au lendemain de l'Indépendance du Maroc, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a constitué pour les Pouvoirs Publics un organisme de sécurisation de l'épargne nationale via une gestion rigoureuse des dépôts.

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants.

Son statut public et la nature des fonds à caractère privé qui lui sont confiés exigent une grande rigueur dans les règles de gestion et la sélection de ses investissements. La CDG a su conjuguer cette double mission en sécurisant l'épargne collectée tout en accompagnant le développement socio-économique du Royaume du maroc. Cette mission duale constitue l'élément fondamental de l'identité la CDG.

L'organisation de la CDG s'articule autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'Épargne et Prévoyance/ Développement Territorial/ Tourisme/ Investissement/Banque et Finance.

La Caisse de Dépôt et de Gestion assure, à travers CDG Prévoyance, la gestion administrative, technique et financière de deux organismes : CNRA et RCAR correspondant à plus de 20 régimes de retraite et fonds de prévoyance, caractérisés par une grande diversité en termes de population et de nature de prestations qui concerne plus d'1 million de citoyens.

À PROPOS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET DE LA DIRECTION DES RETRAITES ET DE LA SOLIDARITÉ



La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites, et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Au service de plus de 65 fonds, la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie professionnelle des Français.

En apportant des solutions fiables et innovantes à ses clients et partenaires, elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

CONTACT PRESSE : Caisse de Dépôt et de Gestion

+212 5 37 66 92 32

www.cdg.ma

| in | f | GroupeCDG

Service presse : +33 1 58 50 40 00

CONTACT PRESSE : Caisse des Dépôts

